



Une politique culturelle à l'échelle du territoire 25 mars 2016

Intervenants :

Jean-Luc Fichet – Président de Morlaix Communauté

Jean-Paul Vermot – Conseiller départemental du Finistère

Françoise Raoult – Vice-présidente à la culture de Morlaix Communauté

Sylvie Pflieger - économiste spécialisée dans le secteur culturel, Université Paris Descartes

Marie Chapelain - chargée de mission « création et émergence » à la Ville de Nantes

Thierry Seguin – Directeur du Théâtre de l'Entresort

Modération : Olivier Clech - Rédacteur en chef du Télégramme, directeur de la chaîne Tébéo

MOTS DE BIENVENUS

Jean-Luc Fichet, président de Morlaix Communauté souhaite la bienvenue aux participants dans la salle Cathédrale de la Manufacture des tabacs.

Il rappelle que la culture sur le Pays de Morlaix a une place particulière et que la vie associative y est très dense, grâce à l'implication des hommes et des femmes dans le bénévolat que ce soit dans le théâtre, le musée...

Eddy Pierres, directeur de Wart souhaite également la bienvenue à la 19^e édition du festival Panoramas. Il remercie le président de nous accueillir dans ses locaux ainsi que le Collectif qui est associé depuis 6 ans sur les rencontres pendant le festival.

Depuis 3 ans, les rencontres ont pour fil rouge le SE/^cW¹. Il nous semblait important d'aborder cette année la question des politiques culturelles et du territoire.

L'histoire de Wart est intimement liée à Morlaix. Le festival Panoramas a aujourd'hui une renommée nationale voire internationale mais malgré tout il est très attaché au territoire local. Il nous semble important d'être dans l'interdisciplinarité et de s'appuyer sur d'autres acteurs du territoire.

Cette année, ces événements satellites ont un nom : les Panoramiques : concerts dans les lycées, propositions gratuites...

Il est de plus en plus difficile financièrement d'assurer toutes ces actions culturelles : la technique, la sécurité coûtent de plus en plus cher et il faut se battre pour conserver le budget artistique.

Cette année on s'est battu pour ces Panoramiques, pour que chaque morlaisien puisse se dire qu'il va aller à Panoramas un moment dans le week-end.

Depuis quelques années, des concerts secrets sont organisés. Cette année, ces concerts sortent de la ville de Morlaix. C'est également une façon de préfigurer le SE/^cW, équipement ouvert sur le territoire.

¹ En 2015 : Les ressources humaines face aux mutations du secteur culturel :

<http://www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/2015/05/les-ressources-humaines-faces-aux-mutations-du-secteur-culturel-compte-rendu/>

En 2014 : Les coopérations dans le secteur culturel :

<http://www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/2014/11/les-cooperations-dans-le-secteur-culturel-compte-rendu/>

➤ PLACE, ROLES ET IMPACTS DE LA CULTURE DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL DES TERRITOIRES

○ Introduction générale, par Sylvie Pflieger

La question du rôle et de la place de la culture dans les territoires se pose de plus en plus et est parallèle à l'évolution du concept même de culture.

Lorsque le 1^{er} Ministère de la Culture a été créé en 1959, la culture était associée aux beaux-arts, on était plutôt dans une vision élitiste, hiérarchique de la culture...

Aujourd'hui le concept a évolué, on met l'accent sur les questions de diversité culturelle permettant l'enrichissement des cultures (cf. [déclaration de l'Unesco](#) de 2002), sur la culture comme facteur de créativité (cf. [Traité de Lisbonne](#) en 2009 qui a intégré la culture dans la construction européenne) et sur la participation de la culture au développement durable (cf. [Agenda 21 de la Culture](#) adopté en 2004 qui établit les bases d'un engagement des territoires en faveur d'un développement culturel).

La culture agit bien de manière transversale dans la société en irriguant des aptitudes à la créativité dans tous les secteurs. En même temps, elle contribue par des valeurs, des références à des innovations sociales et économiques.

Trois entrées :

- Entrée économique. Dans les années 80, on a commencé à « instrumentaliser » la culture, du moins à mettre en avant le rôle économique que pouvait jouer la culture « culture et économie, même combat » : la culture n'est pas seulement une fin en soi mais également un levier de l'activité économique. Cela a donné lieu à de nombreuses études d'impact économique de la culture : retombées directes (création d'emplois et d'activité dans les entreprises locales) et retombées indirectes (liées au tourisme).
En 2013, un rapport de l'inspection générale des finances et de l'inspection des affaires culturelles a montré que le secteur culturel occupait près de 700 000 emplois soit 2,5 % de l'emploi en France.
- Entrée sociale : la culture est création de lien social, facteur d'intégration, de cohésion sociale et c'est le lieu de rencontre des habitants d'un territoire, notamment dans des zones plus rurales.
Beaucoup d'établissements culturels ont d'ailleurs maintenant cette obligation d'intégrer un volet social.
- Entrée territoriale : la culture est le symbole de l'identité d'un territoire, c'est ce qui permet la transmission de valeurs entre les générations. C'est la transmission du passé mais c'est aussi un projet commun pour le futur.

○ L'expérience de la ville de Nantes, par Marie Chapelain

La Ville de Nantes, il y a 20ans c'était la « ville endormie ». Lorsque Jean-Marc Ayrault est arrivé à la Mairie, il a mis la culture au centre et décidé d'en faire un levier de développement urbain, de cohésion sociale et d'attractivité : La culture pour réveiller la ville.

Il s'est entouré dès le départ de personnalités qui ont insufflé la culture au cœur de la ville, avec pour ambition de créer une histoire partagée.

Par exemple, les chantiers navals, fermés depuis 1986 et en friche ont été réappropriés tout en gardant l'histoire de ce site. La Fabrique (scène de musiques actuelles) y a été installée, les Machines de l'Île... C'est devenu un territoire de balade, de culture... On est sur une urbanisation au long cours :

on y trouve aujourd'hui des écoles et des logements mais au départ, c'est la culture qui est venue réveiller cet espace.

C'était une époque où les budgets d'investissements pouvaient être conséquents, où tout était possible ! C'est ce qui fait que les nantais ont aujourd'hui une histoire commune : celle d'une ville où ça bouge en permanence.

Aujourd'hui, la culture est également un fort levier d'attractivité et notamment avec le projet « le Voyage à Nantes » : 2 mois, 55 propositions artistiques. L'enjeu est d'attirer les touristes sur la ville mais également de faire de Nantes une « ville-voyage » pour les nantais, de créer une autre vision de la ville, plus poétique, plus sensible. Les nantais deviennent aussi à ce titre les ambassadeurs de leur ville.

Economiquement, c'est enfin une manne.

Il y a également des impacts en termes de cohésion sociale : pendant le Voyage à Nantes, pendant la Folle Journée ou Estuaire, les gens se rencontrent, il y a du vivre ensemble. Des projets artistiques permettent ce lien, permettent la convivialité et l'échange.

A une échelle plus micro, dans les quartiers prioritaires, on cherche à créer du lien et faire venir de nouveaux habitants. La culture est un outil pour cela.

Aujourd'hui, on invente et on développe des méthodes de co-construction. Ex. sur le quartier des Dervallières, un quartier difficile, on met autour de la table les acteurs culturels et les habitants pour construire ensemble une action culturelle plus concertée et plus forte.

🟡 **Le SE/°W dans le développement du territoire morlaisien, par Thierry Seguin**

Inventer une nouvelle institution culturelle, c'est assez peu fréquent dans une vie professionnelle. Nous avons une double responsabilité : nous sommes à l'initiative du projet SE/°W, ce regroupement de 3 structures culturelles et nous sommes également les maîtres d'ouvrage de ce futur équipement. On s'est rendu compte très vite que c'était plus qu'un projet culturel : la Manufacture est un équipement patrimonial fort : parce que classé mais également parce que c'est un lieu cher dans la mémoire des morlaisiens : elle a été le poumon économique du territoire et sa fermeture est restée comme une blessure.

Des gens qui ne s'intéressent pas forcément nos domaines viennent nous parler à cause de cette histoire qui nous dépasse.

Les architectes ont été choisis parce qu'on savait qu'ils respecteraient ces traces du passé.

C'est un projet patrimonial mais également un projet urbain : avec les pouvoirs publics, on crée un nouveau quartier. C'est une porte d'entrée, la future carte postale du territoire.

Il y a le projet de faire de cet équipement un lieu de vie, on le veut ouvert le plus largement possible, toute l'année, du matin à 23h. On y entrera par un café, un lieu de vie. Les gens doivent pouvoir juste venir boire un café, retrouver des amis, sans forcément aller vers les propositions culturelles.

La dimension sociale est importante dans le projet : accessibilité pour le public mais également clauses sociales pour le chantier, on privilégie les entreprises et matériaux du territoire, etc.

La dimension économique n'a pas été prise en compte au départ. Mais on a fini par compter : les 3 associations pèsent aujourd'hui 3,6 millions d'euros de budget, c'est 190 salariés (22 permanents, 50 ETP), et un auto-financement fort (85% en moyenne). On s'est rendu compte qu'avec l'ouverture de l'équipement en 2018, on serait probablement le 2^e équipement culturel du Finistère après le Quartz de Brest.

Cette prise de conscience d'une dimension économique forte nous a amené à commencer à travailler avec les universités, à réfléchir sur les questions de filières, à des formations...

La chose la plus importante et qui dépasse la culture dans la culture c'est bien le fait de faire société. Dans une société telle qu'on la connaît aujourd'hui, mise à l'épreuve, ouvrir des espaces publics comme ceux-ci est fondamental, c'est là que se construit le commun.

○ **Le point de vue de Morlaix Communauté** par Jean-Luc Fichet

La culture n'est pas une compétence de Morlaix Communauté mais le choix a été fait de lui accorder une place importante et donc une commission et une vice-présidence à la culture.

Avec l'arrivée de l'équipe en 2014, il y a eu une volonté de marquer la présence de la culture au sein du projet de territoire en la confiant à Françoise Raoult, 2^e vice-présidente de la communauté.

La culture joue un rôle important dans l'économie locale mais au-delà de ça : si on arrive à avoir un vrai projet culturel ensemble, si on arrive à partager des temps de culture, on se donne les moyens d'affronter les grands problèmes de notre société.

Partager de la culture, ce n'est pas simple. On a des réalités de territoires très différentes. Faire en sorte que les élus puissent se référer à ce qu'ils ont de commun c'est une avancée considérable.

Dans cette période de restriction budgétaire, à aucun moment il n'y a eu d'intervention d'élus qui souhaitaient couper le budget de la culture. Le budget de la culture a subi comme d'autres une petite coupe mais à la marge.

Faire des coupes sombres dans la culture peut générer des problèmes conséquents.

○ **Temps d'échange et de questions**

Il a été question de la « transmission ». Y a-t-il des projets spécifiques pour favoriser ces ponts entre générations ?

- **Jean-Luc Fichet** : Il y a beaucoup d'initiatives. A l'hôpital de Lanmeur par exemple, il y a un vrai programme culturel avec des expositions, des échanges et un lien constant avec les élèves des écoles primaire et maternelle et les personnes âgées.

Le breton est également un lien entre les générations chez nous. La langue peut créer un pont, une complicité entre les générations.

Les spectacles de plein air comme Rues en Scènes constituent également des moments de complicité importants.

Plus récemment, on a vu apparaître les travaux et activités périscolaires (TAP). Ces TAP participent également à la vie culturelle d'un territoire, ils permettent aux enfants de s'approprier des choses et de transmettre ensuite aux parents, de les emmener au théâtre parce qu'ils l'ont découvert pendant les TAP par ex.

Le mot « artiste » n'a pratiquement pas été évoqué depuis le début de la rencontre. Aujourd'hui, vu la baisse des budgets, c'est malheureusement souvent la création artistique qui en pâtit. Si la création est le moteur de la culture, elle-même moteur de l'économie, comment peut-on préserver cette chaîne ?

- **Thierry Seguin** : A la Manufacture, on construit avant tout une maison d'artistes. Ce sera un lieu de diffusion mais surtout de résidence et de création.

A l'échelle de département et du territoire de Morlaix, il y a incontestablement une carte à jouer, sur le fait de réfléchir ce territoire comme un territoire de résidence et de création. Il y a beaucoup d'artistes qui viennent à Panoramas ou au SE/CW parce que c'est un endroit agréable, en dehors des grands axes, il permet une sorte de mise à distance par rapport à l'actualité qui permet de se ressourcer et de créer.

- **Marie Chapelain** : Je suis chargée de l'émergence et de la création à la Ville de Nantes, c'est au cœur de mon métier de soutenir et d'accompagner les projets artistiques avec les artistes. La place de l'artiste est au cœur de tous nos questionnements. On travaille avec eux pour qu'ils puissent être aussi des artistes citoyens, qu'ils insufflent ce vivre ensemble et ce lien.

A Lannion, on développe un nouvel espace socio-culturel qui va accueillir des associations, une salle de conférence, une salle d'animation, en réhabilitant un ancien couvent. L'ouverture est prévue pour l'automne 2016 mais le projet n'aurait pu être lancé aujourd'hui au vu des difficultés financières des collectivités.

D'où une question : quelle part dans la vie culturelle de Nantes est prise en charge par la ville et quelle part revient aux associations ?

- **Marie Chapelain** : A Nantes nous sommes chanceux, il y a eu peu de baisse dans les budgets alloués à la culture : on est toujours à un budget de plus de 59 millions euros, ce qui représente 14% du budget de la Ville, et presque la moitié est dédiée aux subventions. Nous considérons ces structures comme des partenaires, on travaille avec eux au quotidien. On prête attention à ce maillage avec le tissu associatif, et à toutes les structures, pas seulement aux gros équipements.

➤ DES METHODES POUR AVANCER DANS LA CONSTRUCTION DES POLITIQUES CULTURELLES LOCALES

○ **Historique de la construction des politiques culturelles et de leurs financements**, par Sylvie Pflieger

La France est un pays très centralisé. Ceci-dit, à partir des années 1970, il y a une prise de conscience d'une nécessaire déconcentration (ministères de J.Duhamel et M.Guy notamment).

Cela a donné lieu à la création du fond d'intervention culturelle en 1971, des conventions de développement culturel, etc. On est dans la mise en place d'un partenariat Etat/collectivités territoriales sous la forme des « financements croisés ».

Cette période de déconcentration s'est terminée avec la généralisation des Drac (Directions régionales des affaires culturelles) en 1977.

A partir des années 1980, on parle de décentralisation avec les lois de 1982 et 1983, avec la mise en place de contrats de plan Etat-régions, des budgets affectés aux régions, et par exemple sur le plan culturel la mise en place de FRAC (fonds régionaux d'art contemporain)

Plus récemment, on a vu apparaître les lois de 2002 relative à la démocratie de proximité et de 2004 sur les libertés et responsabilités locales.

En août 2015, la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) donne de nouvelles compétences aux régions et renforce les intercommunalités.

Au niveau culturel, l'intercommunalité semble devenir l'échelon principal d'intervention.

Les collectivités territoriales ont cependant toujours joué un grand rôle dans les financements de la culture.

Aujourd'hui :

- L'Etat central représente 60% des financements publics (Ministère de la culture : 40% ; Autres Ministères – éducation et affaires étrangères – 20%)
- Les collectivités territoriales : 40%. Essentiellement les communes qui sont le plus gros financeur de la culture (24%). Départements : 7,5%, Régions : 3,5%.

Ces chiffres relatifs aux collectivités territoriales sont ceux de 2010 ; or la baisse du budget du ministère de la culture est intervenue en 2012. On peut malheureusement craindre que les budgets culture des collectivités territoriales seront en baisse sur 2014.

○ **Le point de vue du Département** par Jean-Paul Vermot

La loi NOTRe réaffirme la collectivité départementale comme la collectivité des solidarités.

Après les dernières élections, presque concomitantes avec la loi NOTRe, nous avons fait le constat que nous ne pouvions pas nous passer d'une action culturelle forte puisque qu'elle est au cœur de notre compétence de solidarités : solidarité intergénérationnelle, économique...

En nous désengageant, nous mettrions à mal notre département : le secteur culturel est un gros employeur du département et plus largement, il est gage d'attractivité (la qualité culturelle d'un territoire est une des raisons principales d'installation des entreprises.)

Au-delà de la vision philosophique que nous avons exprimée dans le projet départemental : la culture comme nécessité à la bonne mise en œuvre de la solidarité et d'une vision politique : la culture facteur d'émancipation des individus, nous avons nécessité à maintenir l'avenir de nos territoires.

Au département, on contractualise au niveau des territoires. On a fait le choix d'avoir un dialogue le plus fluide possible avec les acteurs culturels locaux, sur l'échelon EPCI (Établissement public de coopération intercommunale). Et on contractualise sur des durées de 3 à 4 ans : quelle intervention du département et quel montant.

La co-construction ne doit pas être un vain mot, nous ne souhaitons pas être un porte-monnaie activé à la fin de la construction des projets. Nous avons des expériences diverses et nous pouvons être un apporteur d'idées avec les collectivités locales, les acteurs du territoire pour aboutir à un véritable contrat de construction culturelle.

○ **Les méthodes expérimentées à Nantes**, par Marie Chapelain

L'art est omniprésent dans la ville de Nantes, et pas seulement dans les lieux dédiés.

Mais aujourd'hui, on se pose la question du aller vers. On a réfléchi dans le cadre du dialogue citoyen à comment, à chaque fois qu'on mène un projet on envisage une réflexion partagée pour le devenir d'un secteur, d'un territoire, d'un lieu artistique.

Pour ce faire, on constitue un groupe projet qui regroupe les 'acteurs ad hoc afin de définir des lignes de conduite.

Par exemple, pour le projet culturel du territoire des Dervallières : le service culture porte le projet mais il y a également dans le groupe projet la direction des solidarités, la direction associative, la structure qui gère la maison de quartier, etc.

Ensuite on crée des instances partenariales avec des artistes, des habitants, des structures associatives, d'insertion...

On essaie de créer une instance partenariale assez large. On partage un diagnostic, on monte des ateliers, on travaille ensemble à créer des pistes d'action.

C'est la contribution de toutes ces personnes diverses qui permet de construire de nouvelles choses.

Le projet des Dervallières est en œuvre depuis 2 mois, il est encore expérimental.

Un autre exemple, éprouvé cette fois : en 2013 on a lancé un diagnostic partagé sur la danse afin d'aborder le devenir de la scène chorégraphique nantaise et de créer une nouvelle politique pour la danse. On a mis ensemble autour de la table artistes, associations... qui avaient une expertise, des

idées et un propos pour réfléchir ensemble aux points forts, aux points faibles et faire des propositions : toutes n'ont pas pu être réalisées pour des raisons de budget mais d'autres oui. Ainsi ont été créés une aide à la maquette pour l'émergence chorégraphique, une instance de réflexion sur la danse, des lieux de résidence...

○ **Des pistes pour Morlaix Communauté** par Françoise Raoult

Morlaix communauté, c'est 27 communes : communes urbaines, périurbaines, rurales, littorales...

Lorsqu'on veut mettre en place un schéma de développement culturel, il doit naturellement reposer sur un diagnostic partagé de façon à croiser les ressources et les potentiels du territoire.

Il faut que ce projet culturel partagé soit simple, synthétique, accessible de façon à ce qu'il soit aisé de se l'approprier.

Il doit traduire une feuille de route mais être également un outil de communication pour rendre visible la politique culturelle communautaire.

Nous avons la chance d'avoir une offre culturelle et artistique de qualité et diversifiée (équipements structureaux : musées, bibliothèque, 2 cinémas d'arts et d'essais, mais aussi le théâtre, les Moyens du Bord, Son ar Mein, des manifestations comme Panoramas, des compagnies...) et un tissu associatif importants : presque 300 associations sont identifiées culturelles, un bénévolat développé, des emplois culturels et des structures d'accompagnement comme le Resam.

Le patrimoine naturel et architectural est également remarquable, un patrimoine historique préservé (langue bretonne, fest noz...).

S'il n'y a pas de concertation, pas de co-construction, on ne peut pas y arriver !

○ **Des pistes pour Morlaix Communauté** par Thierry Seguin

Une des forces d'un territoire comme le nôtre c'est la proximité avec les décideurs publics et c'est différent de ce qui se passe dans les plus grandes villes.

Etre au plus près des décideurs permet une réactivité, permet d'innover...

L'époque a changé : on peut trouver de la qualité artistique dans les territoires ruraux, pas seulement dans les grandes villes. On peut proposer des choses ambitieuses et de qualité partout.

Pour les pionniers de la décentralisation, il fallait imposer la culture à des gens qui ne demandaient rien. Aujourd'hui, on est confrontés à une demande sociale très forte de culture, d'art, de création.

Et ça peut être difficile pour les acteurs culturels d'être confrontés à cette demande.

Deux écueils dans cette demande sociale :

- La demande sociale va s'imposer sur l'œuvre et l'écraser
- Ou à l'inverse l'œuvre n'écoute pas la demande sociale

Il faut du temps pour créer le dialogue entre la création artistique et la demande sociale et il faut une méthode.

Par exemple, prenons la place des bénévoles dans les festivals aujourd'hui : sans eux, les festivals n'existent pas. En Bretagne le bénévolat est constitutif de la dynamique culturelle. Dans d'autres régions, il n'y a pas cette dynamique et ça manque.

Auparavant les politiques culturelles se défendaient en soi, aujourd'hui, elles sont en articulation avec d'autres politiques : un projet de territoire, un projet économique...

Pour nous acteurs culturels, il y a une appréhension de l'instrumentalisation mais il faut dépasser cette peur.

➤ **Marie Chapelain**

On a connu ce type de conflit entre l'offre et la demande.

Exemple : chaque année se déroule sur le quartier des Dervallières une journée culturelle et festive, on est entre la fête de quartier et la proposition culturelle. Depuis 2 ans, la programmation se fait avec les habitants. La question qui s'est posée c'est de savoir comment on amène les habitants à aller voir des choses, à aiguïser leur regard critique... On est sur un temps de médiation mais qui laisse l'initiative aux habitants.

Et cette année il y a eu plus de monde parce que ce sont les habitants qui portent eux-mêmes la programmation, ils en sont fiers, on ne vient pas la leur imposer de nulle part et l'enjeu est donc différent.

Ça reste une question délicate mais on peut être dans la médiation et ça peut être riche.

➤ **Jean-Paul Vermot**

Si nous arrivions à avoir un rapport à la culture qui ne soit qu'utilitariste, avec des objectifs en termes de résultat sur les politiques sociales ou économiques, nous ferions une erreur majeure. Il est important d'ouvrir ce débat.

Comme on peut le dire pour le secteur économique : il n'y a pas de développement économique sans risque, il y aurait un danger mortifère pour la culture si nous n'acceptons plus le risque culturel. Il faut avoir une approche de la culture classique mais également qui puisse avoir un caractère dérangeant.

➤ **Sylvie Pflieger**

On vient de terminer une étude économique sur les musées en France et à l'étranger.

A Anvers par exemple, les musées ont recours au bénévolat pour compenser les baisses budgétaires : les bénévoles jouent le rôle de médiateurs et assurent la transmission.

Mais tous les opérateurs culturels ne sont pas prêts à cette idée du bénévolat en France, il y a un problème de confiance, etc. Il y a un travail en profondeur à faire auprès des responsables d'institutions culturelles.

➤ **Thierry Seguin**

Si le bénévolat arrive pour faire face aux baisses de moyens et remplacer les salariés, c'est sûr, ce sera raté.

C'est important de rappeler que dans ce partenariat entre l'art et la société, la question de la méthode de travail est importante. Par exemple, dans des ateliers d'éducation artistique, il est important que l'enseignant ne se prenne pas pour l'artiste et que l'artiste ne se prenne pas pour l'enseignant.

Il faut trouver l'équilibre entre les personnes de la société civile et les professionnels en face.

Il faut savoir réinterroger notre dispositif. Si on reprend l'éducation artistique ; on dit toujours que c'est pour « préparer les spectateurs de demain ». Mais ils ont bien le droit d'être spectateurs aujourd'hui !

La Manufacture veut être un lieu ouvert : est-ce que ça peut poser des questions concrètes de gestion, de sécurité ? Comment fait-on vivre un lieu ouvert ?

➤ **Thierry Seguin** : une des façons de rendre l'établissement ouvert en permanence c'est le lien avec le restaurant.

Mais c'est vrai que ça pose des sacrées questions en termes de sécurité : les cadres qui ouvriront l'équipement devront avoir les habilitations...

Si on peut faire ça, c'est parce qu'on est un regroupement avec 22 permanents, sans doute plus ensuite.

➤ **Marie Chapelain** : pour la Fabrique, le restaurant est au cœur du projet artistique, ce qui n'est pas le cas au lieu Unique par exemple où le restaurant est totalement autonome, ce qui pose des questions en termes de gestion, d'accueil des publics.

Intégrer le plus possible le restaurant au projet, jusqu'à reversement d'une partie des bénéfices, ça engendre une vraie écoute entre le projet artistique et le restaurant. A la fabrique, si on doit fermer le restaurant un soir pour mettre en place un projet artistique particulier, c'est tout à fait possible.

A la Ville de Nantes, la convivialité et le vivre ensemble sont devenus tellement importants que dans le projet culturel il y a même une action dédiée : « Rendre les lieux artistiques conviviaux et ouverts ». Les conventions avec les structures culturelles incluent également cette exigence.

Les artistes se tournent vers les acteurs culturels, les acteurs culturels se tournent vers les élus alors vers qui se tournent les élus ? Quels sont les appuis des collectivités publiques pour mener à bien leurs projets ?

- **Jean-Paul Vermot** : il ne faut pas minimiser la qualité des services des collectivités. La meilleure des méthodes pour appréhender le champ de la culture, c'est celle de l'échange, de co-construction, d'évolution des uns et des autres, d'apports techniques...
Il faut sortir du fantasme d'une solution immédiate, d'une capacité à prendre la bonne décision dans un laps de temps raccourci.
Quand une collectivité est interpellée pour un financement, la première des choses qu'elle fait c'est interpeller d'autres collectivités. Les financements croisés vont permettre de débloquer un projet.
- **Françoise Raoult** : Il y a 2 ans, quand j'ai pris la vice-présidence culture, j'ai commencé par rencontrer l'ensemble des acteurs culturels.
Il faut savoir avec qui on va travailler, comment on va travailler.
Je ne suis pas une spécialiste de la culture, j'ai appris, j'ai échangé. Les rapports que nous avons eus nous ont enrichis mutuellement.
Aujourd'hui, la loi NOTRe va changer nos façons de travailler, notamment sur les financements croisés. Il nous faut réfléchir à d'autres systèmes et nous adapter.
- **Thierry Seguin** : la culture devient un secteur très discuté, entre les élus, les acteurs, les territoires. Les acteurs sont confrontés à de nombreux niveaux de financement et on se retrouve parfois face à des situations kafkaïennes.
La Région Bretagne est assez exemplaire dans le dialogue et le lien entre les différents échelons.
Je suis également président de Spectacle vivant en Bretagne (SVB). Quand je suis arrivé, c'était une structure qui avait notamment vocation à conseiller les collectivités mais force est de constater que les missions ont changé : SVB s'est recentré sur le soutien des structures culturelles au développement interterritorial.
L'avenir est aujourd'hui moins sur des agences qui viendraient conseiller les acteurs et les financeurs que sur ce dialogue inter niveaux de financement.

Que pensez-vous des Délégations de service public (DSP) ? Est-ce une façon de se décharger de la responsabilité d'un projet ou justement une façon de l'empêcher de se scléroser ?

- **Marie Chapelain** : Les DSP ne sont pas dans l'ADN de Nantes. On fonctionne plutôt en conventions d'objectifs et on met autour de la table d'autres collectivités pour mettre en place des conventions multipartites, même pour les gros équipements avec des subventions importantes comme le Stéréolux ou le Lieu Unique. Pour l'instant cela fonctionne bien.
- **Françoise Raoult** : Idem à Morlaix, nous ne sommes pas du tout dans cette façon de voir les choses dans le domaine culturel (il y a eu des DSP dans d'autres secteurs). Nous ne l'avons jamais imaginé sans doute parce que le réseau associatif est très fort. Notre souhait étant la co-construction, l'échange quotidien, on n'imagine pas vraiment la DSP.

- **Thierry Seguin** : la question a été soulevée pour le SE/CW mais on l'a écartée. Ça m'amène à penser à cette particularité de la maîtrise d'ouvrage privée. Peu d'exemples en France : la friche de la Belle de Mai à Marseille, le Tétris au Havre et le SE/CW qui fonctionnent tous sur le même modèle, avec un bail de longue durée. C'est-à-dire qu'on porte le chantier, on en portera le fonctionnement pendant les 50 prochaines années et ensuite il reviendra à la collectivité. Donc on est bien dans une maîtrise d'ouvrage privée mais qui construit de l'espace public, de l'intérêt général. Et cette collaboration entre les acteurs et les collectivités autour de la création d'espaces publics est un sujet assez nouveau mais à creuser.

Des mutations profondes s'opèrent dans le monde de la culture et qui remettent en question nos conceptions et nos pratiques : est-ce que chaque habitant d'un territoire n'est pas lui aussi un acteur culturel ?

On assiste aujourd'hui à une discussion entre acteurs culturels professionnels et élu mais il y a de plus en plus d'habitants, d'acteurs du territoire qui s'affranchissent de ces cloisons, qui ont d'autres pratiques et d'autres représentations. Ils font autrement, ils vont chercher de l'argent autrement, etc. A un moment donné va se poser la question de comment on évolue avec ça, comment les acteurs culturels font face à ces défis, à « l'uberisation » de la culture ?

- **Marie Chapelain** : on a bien conscience de l'expressivité des habitants, le numérique abat des cloisons effectivement. Pouvoir réfléchir ensemble, ouvrir nos écoutilles, aller vers ces gens, comprendre ce qu'ils font est essentiel. Les politiques publiques doivent s'ouvrir à l'expertise citoyenne. Les méthodes participatives peuvent nous aider à ça.

Est-ce que c'est une menace pour les politiques culturelles ?

- **Laurence Mermet (public)** : j'ai plutôt envie d'y voir une opportunité pour questionner nos pratiques. C'est déstabilisant et troublant parce que ça peut être une menace pour les professionnels de la culture mais également une opportunité de changer les rapports, de décroisonner.
- **Thierry Seguin** : Panoramas est un festival de musiques électroniques, quand il a été créé, ces musiques qu'aimaient les organisateurs ne passaient nulle part à la radio. Aujourd'hui on a 30 000 festivaliers qui viennent écouter une musique qui n'est pas institutionnelle. Je suis fasciné par les avant-gardes. Je voudrais sortir d'une vision pessimiste de l'avenir. Ce qu'apportent le numérique, les réseaux sociaux c'est une transformation profonde du rapport au savoir, à la science, à la hiérarchie des arts et les décroisonnements sont passionnants. Il est important de ne pas poser des oppositions. Le mouvement entre les spectateurs, les acteurs culturels, la société civile est un mouvement commun. Longtemps, la commande de l'art a été donnée par un puissant (roi, puissance religieuse, politique...). Aujourd'hui le commanditaire est l'individu lambda et ça change l'art.

➤ CONCLUSION

Marie Chapelain : le rôle des politiques culturelles ne peut être figé, il est fluctuant, mouvant et doit s'adapter aux nouvelles pratiques. Aujourd'hui, on ne peut plus s'autoriser de développer des politiques thématiques cloisonnées, il faut de la transversalité... Nécessité d'être au plus près des citoyens, le citoyen n'est pas que spectateur, il peut et doit être acteur et contributeur.

Jean-Paul Vermot : il faut retenir que la culture est plurielle : classique, moderne, fer de lance, à la marge... dans le contexte mondial, français, finistérien, morlaisien qu'on connaît actuellement, on a la meilleure arme contre les peurs. Quand on combat la peur, on recrée le lien social, on recrée de la

confiance. Pour nous politiques, c'est une quasi injonction, incontournable de se poser la question de la hiérarchie de nos actions : où se trouve la culture. Il ne faut surtout pas penser que la culture et notre intervention sur la culture puisse descendre dans la hiérarchie des actions.

François Raoult : Nous avons beaucoup de chance d'avoir une association telle que Wart sur le territoire.

Concernant Morlaix Communauté, nous avons adopté le 29 février un projet de territoire « Trajectoire 2025 », la culture y est inscrite à plusieurs endroits.

La culture est un moyen de rayonnement, de faire connaître le territoire.

Thierry Seguin : L'art émane souvent d'endroits improbables, c'est pour ça qu'il faut regarder les endroits improbables desquels sortent les choses de demain.

Sylvie Pflieger : Guy Saez (Observatoire des politiques culturelles) parle d'une *nouvelle gouvernance culturelle territorialisée*. Le débat de cet après-midi montre que l'échelon communal devrait jouer un rôle central dans cette gouvernance dans la mesure où les communes et communautés de communes sont au plus près du citoyen-acteur, des demandes des habitants, et devraient être à même de transmettre des valeurs et un rayonnement du territoire.

Si l'Etat semble se désengager, il doit devenir et rester le garant de la qualité, des labels... et par là-même continuer à co-financer.

On est sur un équilibre à trouver.